

Demande d'admission à Metaltec Genève

Association genevoise de la construction métallique
et du store



1. Raison sociale :

.....

SA SARL EN NOM

2. Adresse :

.....

.....

3. Téléphone :

Fax :

E-mail :

Site internet :

4. Type d'activités :

.....

5. Service de dépannage :

OUI NON ; si oui : 24/24 7j/7

6. Début de l'activité de l'entreprise :

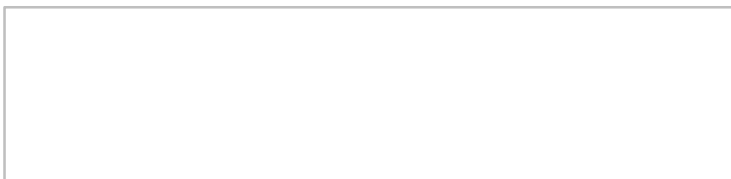
7. Date de l'inscription au Registre du Commerce :

8. L'entreprise est-elle affiliée à d'autres associations professionnelles ? OUI NON

Si oui lesquelles :

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts de Métal Genève,
Association genevoise de la construction métallique et du store,
ainsi que des règlements en vigueur, et avoir répondu consciencieusement aux questions.

Fait à, le



Timbre de l'entreprise

9. Effectif de l'entreprise :

a. Personnel d'exploitation :

b. Personnel d'administration :

c. Personnel technique :

d. Apprentis :

10. Répondant technique (si différent du répondant légal / commercial) :

Nom & Prénom :

Qualification (titre à annexer et date) :

.....

11. Infrastructure : Atelier Bureau technique

12. Entreprise formatrice : OUI NON

Personne(s) engageant valablement l'entreprise :

Nom & Prénom :

Signature :

Nom & Prénom :

Signature :

(Voir au verso en ce qui concerne certains aspects juridiques)



Secrétariat : Av. Eugène-Pittard 24
Case 264, 1211 Genève 12
Tél. 022.702.03.04, Fax 022.702.03.00
Email : info@metal-ge.ch – www.metal.ch



RAPPEL INDICATIF CONCERNANT LES PERSONNES AUTORISÉES A ENGAGER VALABLEMENT L'ENTREPRISE

En règle générale, engagent valablement l'entreprise pour une affiliation auprès d'associations et caisses de compensation professionnelles :

pour les entreprises en raison individuelle : le titulaire de la raison de commerce ;

pour les sociétés en nom collectif : l'un des associés sauf inscription contraire au Registre du Commerce ;

pour les sociétés anonymes : l'un des (ou les) administrateurs ou encore l'une des (ou les) personnes disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce ;

pour les sociétés à responsabilité limitée : l'un des (ou les) associés gérants ou un tiers disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce.